Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

| Organisateur | Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées | Conditions d'admission | Date de reddition (Retrait de la documentation) | IAS Nº Page |
|--|---|--|---|-----------------------|
| Commune de Diessenhofen/TG | Ecole à Diessenhofen, CP | Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans les districts de Andelfingen, Diessenhofen, Frauenfeld, Steckborn ou Stein a. R. ou originaires des communes du district de Diessenhofen | 29 nov. 91 | AL. |
| Commune de Steckborn/ | Presqu'île Feldbach, Steck- born, concours à deux de- grés | Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans les cantons de Thurgovie, Schaffhouse ou Saint-Gall ou originaires de ces cantons | 30 nov. 91 | |
| Association valaisanne des entrepreneurs | Bâtiment corporatif de l'Association, Sion, CP | Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais avant le 1er janvier 1991 | 13 déc. 91 | 17/91 B 127 |
| Rudolf Kurth, Berne | Bâtiment de services, Worb- laufen est, CI | Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le ler janvier 1990, ou originaires de ce canton | 16 janv. 92 | |
| Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds | Siège de l'entreprise horlo- gère Corum, La Chaux-de- Fonds, CP | Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obte- nu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991 | 31 janv. 92 | 15- 16/91 B 119 |
| Commune de Wettingen/ AG | Zone de l'Hôtel de Ville et centre de protection civile avec halle de parking, Wettingen, CP | Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le les avril 1991 ou originaires de la commune | | |
| Commune de Givisiez/FR | Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP | Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées | 14 fév. 92 | suit |
| Fondation «Urnerische Eingliederungs – und Arbeitswerkstätte Altdorf/UR | Habitation pour invalides, CP | Architectes établis ou domiciliés dans les cantons d'Uri, Schwyz, Obwald ou Nidwald au moins depuis le 1er janvier 1989 ou originaires du canton d'Uri | 17 février 92 | |
| Ville de Genève | four rue de Lyon - rue des | Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnellement qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus | 28 févr. 92 | 17/91 B 126 |
| Ville d'Opfikon/ZH | Extension de la colonie pour personnes âgées Gi- beleich, CP | Architectes établis ou domiciliés en ville d'Opfikon au moins depuis le ler janvier 1991 ou originaires de celle-ci | 28 février 92 | |
| Couverture des voies CFF à Saint-Jean, Genève | Ville de Genève, CP | Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que les architectes genevois domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou B | 27 mars 92 (30 sept 28 oct. 91) | 20/91 B 146 |
| Conseil municipal de Kreuzlingen/TG | Salle municipale avec Hô- tel de Ville | Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Saint-Gall, Appenzell Rhodes Intérieures/Extérieu- res et Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1er janvier 1991 | | |
| Etat de Vaud, Service des bâtiments | Bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lau- sanne/VD, CP | Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domici- liés ou établis dans le canton de Vaud au moins de- puis le 1er janvier 1991 ou originaires du canton et répondant aux critères de reconnaissance | 6 avril 92 | 23/91 B 169 |
| Ville de Genève | Immeuble «écologique» de logements pour étu- diants | Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Genève reconnus MPQ indépendants et architectes originaires du canton de Genève inscrits au REG A ou B | 24 avril 92 (25 nov. 91) | 25/91 |

Conseil d'Etat du canton de Nidwald

Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP

Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 4 mai 92 1er janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse

Nouveau dans cette liste

Conseil municipal de Lucerne

Seebrücke (pont), CP (sélection préliminaire) Communautés d'ingénieurs et d'architectes de toute Candidatures la Suisse

jusqu'au 18 déc. 91

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

Le mobilier urbain

Résultats

L'objectif de ce concours public de projet, organisé par le groupe vaudois de L'Œuvre et l'Union des communes vaudoises, était d'aboutir à la réalisation de prototypes à placer en situation réelle et susceptibles d'être ultérieurement produits industriellement.

Jun

Président: M. Marc Collomb, architecte, Morges. Membres: MM. Philippe Barraud, journaliste, Lausanne; Andreas Christen, designer, Zurich; Georges Descombes, architecte, Genève; Aimé Desarzens, syndic, Bex; Hans Eichenberger, designer, Herrenschwanden; Olivier Henchoz, architecte, Nyon; Uli Huber, architecte, Berne; Werner Jeker, graphiste, Lausanne; Etienne Krähenbuhl, sculpteur forgeron, Romainmôtier; Rodolphe Luscher, architecte, Lausanne; André Ricard, designer, Bulle. Suppléants: Mme Rose-Marie Lipunner, animatrice de musée, Lausanne; Roger Diener, architecte.

Palmarès

Trois projets ont été classés au ler rang:

- Palabres, de Pierre Bonnet, architecte à Genève, avec la collaboration de P. Serex (traitement d'image), F. Meyer et R. Pieper (réalisation maquette);

- Point virgule, de Thomas Rotzler et Nicole Maeder, Collaborateur: Lausanne. Giovanni Dissegna, Lausanne:
- FMR, d'Alain Vaucher, Corsier/GE, Peter Haefli, Marc Giromini, Christian Geissbuhler.

Quatre projets ont obtenu un 2e rang:

- Usage externe, de Pascal Suter, Nyon;
- Système instinct, de Renaud Giroud et Olivier Von der Weid, architectes, Belmont;
- DLA, de Florian Howeg, Munchaltorf/ZH;
- Va et vient, de Rolf Furrer, François Fasnacht, Stephan Rolli, architectes, Bâle.

Compte tenu de l'objectif du concours, le jury a recommandé la réalisation des trois projets classés au premier rang: le premier «pour son économie de moyens et sa simplicité visuelle exemplaires dans l'emploi du métal», le deuxième «pour sa recherche de transparence maximale par l'emploi intensif du verre» et le troisième «pour le côté novateur du thème traité et pour la pertinence de la réflexion sous-jacente». Ces réalisations seront entreprises sous l'égide de communes proposées par l'Union des communes vaudoises.

Immeuble «écologique» de logements pour étudiants à Genève

L'Université de Genève a un grand besoin de logements bon marché pour ses étudiants. La Ville de Genève va octroyer un droit de superficie à la Fondation universitaire pour le logement des étudiants (FULE), qui se chargera de réaliser et de gérer cet édifice.

Afin de susciter un débat et une réflexion générale sur l'architecture du logement et ses composantes, la Ville de Genève, en collaboration avec la FULE, lance un concours d'architecture pour la construction d'un immeuble «écologique» de logements pour étudiants.

L'objectif de ce concours est d'inviter les architectes à mener une réflexion globale et précise pour la conception et l'exécution d'un bâtiment «écologique» de logements pour étudiants. Le mot «écologique» ne doit pas être perçu comme un slogan, ni sous un aspect restrictif, mais sous l'angle le plus large du terme. Une telle construction doit dépasser la simple notion d'économie d'énergie, «l'écologie» englobant aussi la gestion de rapports «harmonieux» entre le site et les utili-

La FULE est désireuse de réaliser un immeuble dont les logements devraient favoriser les échanges entre les étudiants. Les espaces communs du logement et du bâtiment doivent susciter des rencontres et des dialogues entre les différents habitants et le lieu qu'ils habitent.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1er janvier 1991, reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés indépendants ainsi qu'à tous les architectes originaires du canton de Genève inscrits au REG A ou B.

Dix bureaux ont en outre été invités:

François-Joseph Z'Graggen, Nyon; Pierre Cagna, Sion; Jacques Richter & Ignacio Dahl Rocha, Lausanne; Philippe Meyer, Berne; J.-L. Thibaud & Ch. Zingg, Chavornay; M. Burkhalter & Ch. Sumi, Zurich; Wolfgang Schett, Bâle; Martin Wagner, Carona; Ieu Artevetro AG, Liestal; Roland Richard Martin et Emil Svikovsky, Mies.

Jury

Président: M. P. Devanthéry, architecte. Vice-président: M. M. Ruffieux, architecte, directeur des constructions, Ville de Genève. Membres: Mme J. Burnand, conseillère administrative, Genève; MM. B. Paunier, vice-recteur, FULE; O. Guisan, professeur de physique; C. Brunner, architecte; Mme M.-J. Wiedmer-Dozio, architecte-urbaniste; MM. D. Démétriadès, architecte; R. Praplan, architecte; F. Maurice, architecte; J. Schär, architecte; D. Zanghi, architecte. Suppléants: MM. J .-P. Bossy, architecte; B. Marchand, architecte; J.-P. Cêtre, ingénieur civil. Experts: MM. C.-A. Macherel, ingénieur; W. Weber, architecte; Y. Delay (FULE); G. Krebs, ingénieur; J. Rosset, conseil en domobiologie; T. Balmer.

Une somme de Fr. 55 000. – est à la disposition du jury pour l'attribution de cinq à sept prix, Fr. 10000. - étant destinés à des achats.